

**DÉPARTEMENT DU VAL d'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES**

MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS DE SERVICES



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
HYDRAULIQUE DES VALLEES DU CROULT ET DU
PETIT ROSNE**

**Marché Public d'entretien et restauration des rivières le
Croult et le Petit Rosne et des bassins de retenue.**

AVENANT n° 2

**MARCHÉ E15
LOT 1 : Entretien des bassins de retenue**

Dressé par la Directrice Générale Adjointe, responsable des Services administratifs, Pascale MARTY	Vérifié par le Directeur Général, Éric CHANAL	Approuvé par le Président, Guy MESSAGER
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------	------------------------------------------------

Avenant 1 au marché public pour les travaux d'entretien et restauration des rivières le Croult et le Petit Rosne et des bassins de retenue. Lot 1 : Entretien des bassins de retenue.

Entre :

Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne dont le siège est situé Rue de l'Eau et des Enfants à Bonneuil-en-France (95500), représenté par Monsieur Guy Messenger, président du S.I.A.H, dûment autorisé à signer le présent avenant par délibération du Conseil syndical en date du 23/03/17 désigné ci-après par « le SIAH »

D'une part,

Et

La société ECT Espaces Verts, mandataire du groupement, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro de SIREN 432 740 512, ayant son siège social au D401 – Route du Mesnil Amelot à Villeneuve Sous Dammartin (77230) représentée par Monsieur Dominique Sousa, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués, désigné ci-après par « le Titulaire ».

D'autre part,

Et

La société Enviro Conseil et Travaux, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro de SIREN 392 244 935, ayant son siège social au D401 – Route du Mesnil Amelot à Villeneuve Sous Dammartin (77230) représentée par Monsieur Laurent Mogno, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués, désigné ci-après par « le co-traitant ».

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Le marché E15 est relatif aux travaux d'entretien et restauration des rivières le Croult et le Petit Rosne et des bassins de retenue. Il a été attribué à l'entreprise ECT Espaces Verts (mandataire du groupement) et Enviro Conseil Travaux (co-traitant) le 15 décembre 2014.

EXPOSE DES MOTIVATIONS ET JUSTIFICATIONS DU PRESENT AVENANT :

Modifications des surfaces des bassins en cours de marché :

Les surfaces estimées inscrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières doivent être réajustées.

INCIDENCE FINANCIÈRE DU PRÉSENT AVENANT SUR LE MONTANT DU MARCHÉ INITIAL

Cet avenant comporte des incidences financières.

I) ARTICLE DE L'ACTE D'ENGAGEMENT MODIFIÉ PAR LE PRESENT AVENANT

ARTICLE 2 : - AUGMENTATION ET CRÉATION DE CERTAINES PRESTATIONS

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte les surfaces des bassins relatives à certaines prestations du marché. Les autres prestations sont réputées demeurer en l'état et s'appliquent conformément aux dispositions du marché initial.

La présente augmentation s'élève à 31 636,00 € HT soit 15,10 % du marché initial.

II) ENTREE EN VIGUEUR DU PRESENT AVENANT

Les dispositions du présent avenant prendront effet au terme de la transmission de la délibération d'approbation de cet avenant par le SIAH du Croult et du Petit Rosne au Représentant de l'Etat et de sa publication au sein du SIAH.

Fait en deux exemplaires originaux

Le 13 février 2017

Dominique SOUSA

Président de
l'entreprise ECT Espaces Verts

Laurent MOGNO

Président ECT Invest
Agissant en qualité de Président de ECT

Guy MESSAGER,

Président du SIAH
Maire honoraire de Louvres



